



Mariage mixte en situation irrégulière

Par **BELISSIMA**, le **26/10/2007** à **20:09**

bonjour, j'ai déposer un dossier de mariage en mairie afin d'officialiser mon union avec mon futur époux qui est de nationalité ivoirienne et également en situation irrégulière. Nous avons prévu la date du 24/11/07 pour célébrer notre union, hélas la mairie nous téléphone une semaine plus tard pour nous dire que notre dossier de mariage est partie chez le procureur et que celui-ci a suspendu le mariage jusqu'au 08/12/07 ! as-t-il le droit de refuser notre union ? pourriez-vous m'aider ? je suis désespéré et ne sait quelles démarches faire ! d'avance je vous remercie ! c'est très urgent ! j'ai peur qu'il renvoie mon futur époux dans son pays d'origine ! aidez-moi svp !!!! je suis désespéré ! Merci à tous !!!! le risque-t-il de se passer ? Je n'arrête pas de pleurer... je ne dors plus.... j'ai trop peur que la gendarmerie ne vienne le chercher !!!!!.....

Par **hajar**, le **28/10/2007** à **11:23**

bonjour, je suis marocaine mon mari est en situation irrégulière. En 2006 j'ai déposé un dossier de mariage à la mairie de Boulogne-Billancourt. Ils m'ont demandé de ramener au moins une facture à son nom. On a fait une demande à EDF de faire la facture au nom de MR. Ils ont accepté de le faire. Après j'ai tout rejoint à la mairie. Ils nous ont fixé un rdv avec le préfet qui nous a posé des questions chacun à part. Comme depuis quand vous êtes ensemble, vous vous êtes rencontrés ou pourquoi vous voulez vous marier. Ce genre de questions. Il faut vraiment dire la vérité et votre dossier va être accepté. Il ne faut pas paniquer ou stresser car moi je suis tombée malade à cause de çà. Encouragez et appelez les tous les jours pour qu'ils sachent que vous tenez à votre demande. N'oubliez pas de dire au préfet que vous voulez vous marier parce que vous l'aimez.

Par **BELISSIMA**, le **28/10/2007** à **20:18**

bonjour Hajar, je vs remercie de votre réponse ! pourriez vs me dire si vs avez réussi à vs marier et combien de temps à trainer votre affaire ! le questionnaire chez le procureur as t'il été long ? ns avons une difference d'âge moi 44ans et lui 28ans, j'ai peur k'il ne soupsonne un mariage blanc !!! avez vs eu un controle de gendarmerie ou autre à part votre rdv chez le procureur ?nvotre réponse me rassure un peu mais j'ai enkor peur !!!! avez vs eut recours à un avocat ? depuis le dépôt de votre dossier en mairie, au bout de combien de temps après avez vs eut la réponse ke vs pouviez vs marier ? votre mari a t'il pu obtenir après votre mariage un titre de séjour ? Et au bout de combien de temps a t'il eut son titre de séjour ? Merci d'avance pour votre réponse et tous vos renseignements ! çé très urgent.... je ne sais koi faire, kom vs j'en suis malade.... un avocat ns a conseiller de ns PACSE !!!! j'attend vos réponses avec impatience j'habite à AUXERRE dans le 89 (yonne - bourgogne) . Avec les nouvelles lois de SARKO sur l'immigration, j'ai peur qu'il renforce celle du mariage envers les mariages entre française et étrangerrnDans l'attente de vs lire.....rnbonne soirée à vs et enkor merci !!!

Par **hajar**, le **29/10/2007** à **00:38**

bonsoir Bellissima rnmon dossier a pris je crois si je me souviens bien un mois maxi mais franchement j alle les voirs ts les jours si non je telephone rn tu leur dit on veut plus vivre ensemble sans mariage car on compte faire des enfants rnpour le rdv de procureur il fallait ke le prefect accept les pieces qui s'etaient dans le dossier apres directement il nous a donne un rdv 3jours apres l'entretien avec elle a duree 10mn pour chacun de nous enfait ils sont deux le prefect qui pose des questions et une autre personne avec lui qui note tous pour voir si cé les memes reponse pour les deux apres j ai appele le lendemain pour demande si c est bon ils m mont dit oui si non je te le jure ils allaient m appele rnrnrnparcontre pour le titre de sejour c est un peu compliquer je ne veux pas te faire peur mais moi j y suis alle a l anaem pour demande se qu il faut pour déposer un dossier de rgf ils m ont dit qu il fallait avoir 12fiches de paie le smick un cdi et un logement de 32m² parse qu on est 3 rnj ai cherche sur internet et j ai trouve un appartement de 40m² 700euros pas mois j ai déposer le dossier a l anem le jour du control l inspecteur a mesure l appartement a constate que l appart fesait ke 28m² depuis j arrete pas de chercher et j ai bcp de mal a trouve car cé trop cher heureusement mon mari na pas kite le territoire et il est tjs avec rnil faut faire tres attention kon vous déposer le dossier d avoir tout bon la surface et le salaire et le cdi rnsi tout est bon le dossier dans les hauts de seine prend 6mois pour avoir une reponse si non sa depend ou t habitesrnrnIL FAUT ALLER TOUS LES JOURS ET TS LES DEUX N ES PAS PEUR SURTOUT COURAGE NE LAISSE PAS TOMBER SI VOUS VIVEZ ENSEMBLE DEMANDE A TON PROPRIETAIRE DE FAIRE LES QUITANCE DE LOYER SUR LE NOM DE MR ET MME C2 MIEUX POUR K ILS SACHENT QUE VOUS VIVEZ DEJA EN COUPLErrnrnNB QUAND J AI VOULU DEPOSER LE DOSSIER A LA MAIRI ILS M ONT DEMANDE SI J ETAIS ENCEINTE POUR QUE MON DOSSIER S OIT ACCEPT SUR PLACE

Par **hajar**, le **29/10/2007** à **00:41**

EN FAIT JE N AI PAS EU DE CONTROLE A LA MAISON JE NE CROIX PAS K ILS PEUVENT FAIRE SA PARSKE ENFAIT ILS SONT COMEME OBLIGE D ACCEPT LA DEMANDE DU MARIAGE rnJE NE SUIS PAS LA SEULE KI EST MARIE A LA MAIRIE AVEC UNE PERSONNE EN SITUATION IRREGULIAIRE JE CONNAIS PLUSIEUR KE LEUR AFAIRE ETAIT BCP MOINS COMPLIQUER KE NOUS

Par **hajar**, le **29/10/2007** à **00:45**

NB : J'ESPERE KE SE N EST PAS UN MARIAGE BLANC JE SUIS SURE QUE SI VOUS VOUS AIMEZ POUR DE VRAIS DIEU VA VOUS REUNIRE

Par **BELISSIMA**, le **29/10/2007** à **13:19**

bjr hajar, vs etes française maintenant ? et votre mari est de kel nationalité ? moi je suis française et lui est ivoirien ! je possède un pavillon, je ne suis pas en location et toutes les factures EDF, eau , etc sont au deux noms !!! j'ai pas bcp de temps car il faut ke je retourne travailler , mais je serais là ce soir vers 21h, sinon avez vous un téléphone ou je peu vs joindre si ça ne vs dérange pas pour avoir des renseignements ? je travaille depuis 20 ans dans la même entreprise, je suis hotesse d'accueil dans une grande surface de bricolage à AUXERRE dans l'Yonne 89000 !rnmerci à vs , heureusement k'il y a des gens kom vs , ki ont vécu expérience similaire, pour me rassurer !rnbonne journée et à ce soir j'espère....rnsinon j'attend de vos nouvelles !rnenkor merci bcp !!!rnrnbonne journée.....

Par **hajar**, le **29/10/2007** à **16:31**

BJRrnNON MOI JE SUIS MAROCAINE ET MON MARI AUSSI rnVOICI MON ADRESSE MSNrnrHAJAR.DHAIBY@HOTMAIL.FRrnrnJE SERAIS CONNECTE CE SOIRrnA 21H30 UN PEUT PRES

Par **BELISSIMA**, le **29/10/2007** à **22:00**

ok , je serais là ce soir, je t'attend !!!rnmon msn est doberminne@gmail.comrn rnbizz

Par **BELISSIMA**, le **29/10/2007** à **22:11**

tu possède un titre de séjour alors pour ton propre compte ?

Par **bebeavenir**, le **06/11/2007** à **22:41**

Bonjour, pour mon mari et moi le mariage est loin d'avoir arrangé les choses, et encore moins le fait que je sois enceinte de presque 6 mois. Bien au contraire on nous met des batons dans les roues pour sa régularisation. A ce jour j'ai l'impression d'avoir perdu toute la force pour me battre, je ne sais plus quoi faire

Par **BELISSIMA**, le **07/11/2007** à **19:51**

svp aidez moi, je ne sais ke faire, mon futur époux est depuis hier en garde à vue à cause de sa situation irrégulière, visa périmé, il y est enkor et demain il sera juger en comparaison immédiate , pour savoir s'il est expulser ou pas ! ns devons nous marier le 24 novembre, mais j'ai l'impression que tout tombe à l'eau et que l'administration va l'expulser pour eviter que l'on puisse se marier ! rnsvp si vs connaissez des personnes, des associations susceptibles de ns aider, dites moi le , çé trèèèèès urgent, notre vie en dépend ! merci à tous

Par **bebeavenir**, le **07/11/2007** à **21:07**

Va voir mrp tu trouveras tout sur le net ils ont un site, ils t'aideront c'est sur. Je suis de tout coeur avec toi je me doute de l'état dans lequel tu es je ne suis pas tout à fait dans la meme situation mais on en est pas loin.

Par **lawra_lilas**, le **20/04/2011** à **15:17**

bjrrnje suis une jeune marocaine je suis en France en vacance j'ai déposée mon dossier complet avec mon fiancé de nationalité française ca fais 4mois plus à la mairie et jusqu'à maintenant on a pas de réponse.rnils nous a même pas donnés un délai pour le mariage.rnsi vs avez une réponse n'hésiter pas j serai reconnaissante.Mercirnsalam

Par **chatona**, le **20/04/2011** à **17:02**

bonjour je viens de lire votre poste si inacceptable se qui vous arrive 4 mois d atend pour le mariage alors que cé un droit prenez tout suit un avocat ne trainer pas et allez y accompagnee de votre future mari et votre avocat ils n ont ps le droit de faire sa !

Par **lawra_lilas**, le **20/04/2011** à **22:13**

bsrrnmerci beaucoup de ta réponse.je veux savoir combien de temps dois attendre pour avoir

une réponse;et la mairie envoi ou le dossier de mariage exactement?excuse moi je suis mal
informer par la mairie de mon futur marie.rnrépond moi je suis dans désarroi total.rnSalam